



www.journaldumali.com

# Journal du Mali

L'hebdo

N°529 du 5 au 11 juin 2025

**SÉCURITÉ**  
OÙ EN EST LA  
RÉFORME DU SECTEUR ?

**RAFFINERIE D'OR**  
VERS LA RÉALISATION

**MALI-RDC**  
UN MATCH TEST



**BAMAKO-SÉNOU**

## LES DESSOUS DU TRAFIC DES DEVISES

À l'aéroport de Bamako-Sénou, les valises pleines de devises se multiplient. Derrière ces saisies discrètes, un système entier contourne banques et régulations. La confiance s'effrite et le cash est vu comme la seule route possible.

**GRATUIT**

Ne peut être vendu



# Afribone

Adoptez des **solutions biométriques avancées** pour plus de **sécurité**.



**20 28 00 00**  
**www.afribone.com**



## ÉDITO

### Bamako dans le chaos des gares routières sauvages

À Bamako, les gares routières ne se contentent plus d'être des points de départ ou d'arrivée. Elles se multiplient de manière anarchique, souvent en plein cœur des quartiers résidentiels ou au fond de ruelles étroites, sans aucune cohérence avec les impératifs de circulation ou d'aménagement urbain. Chaque compagnie installe la sienne comme bon lui semble, transformant des zones entières en véritables entonnoirs urbains. Ces lieux ne sont pas seulement des espaces de transit. Ils deviennent des noyaux de désordre urbain, attirant taxis, motos-taxis, vendeurs ambulants, commerçants et parfois des trafics plus informels. La vie des riverains y est perturbée en permanence, la circulation y devient infernale et les risques d'insécurité s'y multiplient. Pendant ce temps, d'autres capitales africaines, comme Dakar ou Ouagadougou, ont mis en place des gares routières structurées, situées en périphérie, avec un minimum de règles d'accessibilité et de gestion. Bamako semble avoir tourné le dos à cette option. Même si l'on ne peut pas construire immédiatement une gare unique à la sortie de la ville, il est urgent de fixer des critères stricts pour l'ouverture de toute infrastructure de ce type. Les autorités doivent exiger des espaces suffisamment vastes, accessibles, sécurisés et dont l'impact est maîtrisé sur la mobilité et le cadre de vie. On est en droit de se demander ce que font les ministères de l'Urbanisme et des Transports. Comment ces implantations se multiplient-elles sans planification ? Pourquoi les efforts consentis dans la lutte contre les constructions illégales en zones inondables ne s'appliquent-ils pas aux gares qui bloquent la ville ? Bamako étouffe et le désordre devient la norme. Il est temps de rétablir une forme d'ordre et de vision pour le bien de tous.

MASSIRÉ DIOP

## LE CHIFFRE

# 10 milliards

C'est le montant en francs CFA, à la date du 30 avril 2025, des nouvelles taxes sur les télécommunications perçues auprès des opérateurs de téléphonie depuis le 5 mars 2025.

### ILS ONT DIT...

- « La Commission nationale des droits de l'Homme appelle les autorités à créer un mécanisme efficace de dénonciation des violations du droit à la santé, respectueux de la charte du malade et des codes de déontologie de la santé ». **Alkadri Diarra, Président de la CNDH**, le 2 juin 2025.
- « L'autonomie de l'Afrique en matière de défense et de sécurité n'est pas un luxe, ni une option : il s'agit d'une obligation pour nos États. La gouvernance mondiale et les relations internationales sont désormais fondées sur le rapport de force et les moyens coercitifs. La solidarité entre les pays africains ne doit pas se résumer à une bonne intention, elle doit être réelle ». **Abdoulaye Diop, ministre des Affaires étrangères**, le 2 juin 2025.

### UN JOUR, UNE DATE

**5 juin 2020** : Création du mouvement M5 RFP, composé de partis politiques, de syndicats et d'organisations de la société civile, ayant contribué à la chute du régime d'Ibrahim Boubacar Keita.



L'Honorable juge **Modibo Sacko** élu Président de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples.



La justice française a confirmé la déchéance de son mandat de conseillère départementale de **Marine Le Pen**, ce 4 juin 2025.

### LA PHOTO DE LA SEMAINE



Lancement de l'opération de vente promotionnelle de moutons pour la Tabaski, ce 2 juin 2025 à Bamako.

# BAMAKO SÉNOU : LES DESSOUS DU TRAFIC SILENCIEUX DE DEVISES

Des valises remplies d'euros. Des passagers profilés. Des saisies qui se répètent à l'Aéroport international Modibo Keita de Bamako. Ce phénomène discret mais préoccupant traduit une fracture profonde entre l'économie réelle et le système financier formel.

MASSIRÉ DIOP

En une semaine, près de 630 000 euros ont tenté de franchir les frontières maliennes, dissimulés non pas dans des circuits financiers, mais dans les bagages de passagers ordinaires. Le 26 mai 2025, les douaniers découvrent 580 150 euros dans les bagages d'un passager en partance pour l'Afrique centrale. Le lendemain, cinq autres voyageurs embarquant pour La Mecque via Istanbul sont interceptés. À eux cinq ils transportent 50 000 euros, répartis pour contourner les limites autorisées. L'argent, remis par un agent de voyage, était destiné à être convoyé discrètement hors du pays. Ces saisies ne sont pas isolées. En novembre 2024, 1,27 million d'euros avaient été confisqués. En août de la même année, 500 000 euros. À cela s'ajoutent plusieurs interpellations sur des vols à destination de Dubaï, du Maghreb ou d'Istanbul. Le montant global des devises interceptées n'est pas officiellement publié, mais les chiffres partiels révèlent un phénomène régulier, étendu et préoccupant. « L'aéroport de Bamako est devenu un point de sortie stratégique pour des liquidités en espèces », analyse Dr Étienne Fakaba Sissoko, économiste et professeur à l'Université des Sciences sociales et de gestion de Bamako. Selon lui, ces flux ne sont pas anecdotiques mais traduisent un changement profond dans les comportements économiques.

**Un cadre légal contourné** En théorie, le transport de devises est strictement encadré par la réglementation malienne et communautaire. Maître Fatoumata Diatigui Diarra, avocate fiscaliste, précise que

le corpus juridique repose notamment sur le Règlement N°06/2024/CM/UEMOA, l'Ordonnance N°2024-011/PT-RM sur la lutte contre le blanchiment de capitaux, ainsi que sur les instructions BCEAO du 7 juillet 2024 et du 2 février 2025. Toute personne transportant plus de 5 millions de francs CFA en espèces vers un pays hors de l'UEMOA doit effectuer une déclaration préalable auprès de l'administration des douanes. Ce seuil passe à 10 millions pour les transferts à l'intérieur de la zone communautaire. L'origine des fonds doit être justifiée. En cas de non-déclaration, les espèces peuvent être saisies à titre conservatoire pendant soixante-douze heures, puis transférées au Trésor si une infraction est suspectée. Le dossier est ensuite transmis à la CENTIF. « Ces mécanismes existent, mais encore faut-il qu'ils soient rigoureusement appliqués », souligne Me Diarra.

**Ce n'est pas seulement une affaire de billets. C'est le symptôme d'une économie qui se replie, d'une société qui doute et d'un capital qui préfère fuir plutôt que contribuer.**

Elle observe que la presse signale régulièrement des saisies, mais qu'il est difficile de savoir dans quelle mesure les procédures sont suivies à la lettre. Ce flou illustre une autre réalité. En effet, une partie des voyageurs ignore ou feint d'ignorer l'existence même de ces règles.

**Le poids du cash** Le recours massif aux espèces n'est pas nouveau, mais de nos jours il s'amplifie. Pour le Dr Sissoko, ce basculement s'explique d'abord par une méfiance



De plus en plus de devises sont saisies à l'aéroport international Modibo Keita de Bamako Senou.

envers les banques. « Le taux de bancarisation est faible. En 2022, seule une personne adulte sur quatre disposait d'un compte formel. Cela signifie que la majorité des Maliens n'interagit jamais avec une banque » souligne-t-il. Les sanctions régionales de 2022 ont également laissé des traces. Durant plusieurs mois, les comptes publics ont été gelés, les transferts internationaux bloqués. Cet

épisode a convaincu de nombreux acteurs économiques que la détention physique d'espèces était plus sûre que l'épargne sur un compte bancaire. L'argument de la rapidité revient aussi souvent. Un entrepreneur sous anonymat confie : « pour envoyer 10 000 euros par virement, il faut justifier, attendre, expliquer. En cash, je sors avec et je les remets en mains propres ». Des scandales impliquant certaines institutions financières ont accentué la suspicion. Plusieurs dirigeants de banques

privées ont été poursuivis ces dernières années. Cette instabilité perçue affaiblit la confiance et pousse vers des solutions pensées comme moins risquées, bien qu'illégales. Une économie parallèle s'installe Les effets dépassent le simple transport illégal d'argent liquide. Dr Sissoko évoque une dérive plus globale : celle d'une économie qui se recompose en marge des institutions. Le cash devient le support d'une acti-

## REPÈRES

Saisie à l'aéroport de Bamako le 26 mai 2025 : **580 150 euros**

Taux de bancarisation selon la BCEAO : **24%**

Niveau des réserves de change fin 2022 : **4,4 mois**

vidés, moins d'investissements locaux et plus de dépendance aux emprunts d'État. Selon les estimations évoquées par l'économiste, le taux d'investissement privé aurait chuté d'environ 3,7% en 2022. La BCEAO, pour sa part, observe une baisse des réserves de change, passées de 5,8 mois d'importations en 2021 à 4,4 mois en 2022. Ces chiffres traduisent un déséquilibre inquiétant.

**Risques sécuritaires** Le départ massif de devises nuit à la stabilité du franc CFA. Il amplifie les pressions sur le taux de change, favorise l'inflation importée et complique la conduite de la politique monétaire. À cela s'ajoutent des inquiétudes d'ordre sécuritaire. Les fonds qui échappent aux

circuits formels peuvent être utilisés à des fins criminelles. Me Diarra rappelle que l'un des objectifs du cadre réglementaire est justement d'empêcher que l'argent liquide ne serve à financer le terrorisme, la contrebande ou le trafic de drogue. Sans traçabilité, il devient impossible de garantir que l'origine et la destination des fonds soient licites. Un analyste régional interrogé sous anonymat évoque le cas de l'or. Officiellement, le pays produit plus de 70 tonnes par an, mais une partie échappe aux circuits officiels. Certaines filières auraient alimenté des financements occultes, y compris à l'international. Les États-Unis ont imposé des sanctions ciblées en 2023 sur des entités soupçonnées de financer des activités armées via l'or exporté depuis le Mali.

**Le Hadj : un pic dans les flux** La période du Hadj est souvent marquée par un pic de transferts. Me Diarra observe que des agents de voyages sont parfois mandatés pour transporter de l'argent à la place de leurs clients. Ce système de délégation s'explique par la volonté de contourner les plafonds autorisés. Chaque passager peut transporter une

somme limitée. En répartissant les montants entre plusieurs personnes, les convoyeurs espèrent échapper au contrôle. Ce phénomène reste cependant difficile à quantifier. Les saisies douanières ne représentent que la partie visible de l'iceberg. Personne ne sait combien de devises sortent réellement du territoire chaque semaine sans être interceptées. Pour Me Diarra, la solution ne réside pas uniquement dans le renforcement des contrôles. « Il y a un déficit de communication. Beaucoup de voyageurs ignorent la réglementation ou la perçoivent comme une contrainte incompréhensible ». Elle appelle à des campagnes d'information ciblées, notamment dans les gares routières, les agences de voyages et les points de change. Elle souligne aussi les avancées prévues dans les textes communautaires. Le Règlement UEMOA autorise le port de devises excédentaires sous forme de cartes bancaires prépayées. Ces instruments, plus sûrs, pourraient être développés et démocratisés, en particulier pour les voyageurs fréquents. Cela permettrait de réduire l'usage du cash tout en facilitant les transactions.

**Malaise** Au final, les valises pleines qui quittent discrètement Bamako racontent plus qu'un simple phénomène illégal. Elles traduisent un malaise, une rupture silencieuse entre l'État et ses citoyens, entre les institutions et la pratique quotidienne. Comme le résume si bien Dr Sissoko, « ce n'est pas seulement une affaire de billets. C'est le symptôme d'une économie qui se replie, d'une société qui doute et d'un capital qui préfère fuir plutôt que contribuer ».

Tant que cette confiance ne sera pas restaurée, le Mali continuera d'assister, impuissant, à l'érosion invisible de sa richesse. ■

## 3 QUESTIONS À



ÉTIENNE FAKABA SISSOKO

Économiste

**1 Pourquoi observe-t-on une recrudescence de la circulation du cash au Mali ?**

La recrudescence de la circulation du cash au Mali s'explique par une défiance envers le système bancaire, avec seulement 24% des adultes disposant d'un compte formel. La crise des sanctions régionales de 2022 a aggravé la situation. Beaucoup ont compris que même l'État pouvait être coupé de ses ressources, accélérant la préférence pour le cash, perçu comme plus sûr et plus discret. Les scandales bancaires récents n'ont fait qu'accroître la méfiance et la fuite vers les liquidités.

**2 Quelles en sont les conséquences économiques concrètes ?**

Les conséquences sont lourdes : la baisse des dépôts limite la capacité des banques à financer l'économie. L'argent liquide quitte le pays sans être réinvesti localement, comme le montrent les saisies de devises à l'aéroport. Les réserves de change de la BCEAO ont fondu, passant de 5,8 à 4,4 mois d'importations entre 2021 et 2022. L'investissement privé a chuté, l'État s'endette davantage et l'économie tourne au ralenti.

**3 Sommes-nous entrés dans une économie parallèle ?**

Oui, une partie importante de l'activité échappe désormais à l'État : transferts hawala (transfers informels), porteurs de valises, ventes d'or hors circuit officiel. Le cash règne, la fiscalité et la régulation sont court-circuitées, symptôme d'une société qui ne croit plus à ses propres institutions.

CANAL+

ROYAL!

# C'EST SEULEMENT POUR VOUS, VOTRE MAJESTE

LE DECODEUR HD

20000F<sup>CFA  
TTC</sup>\*DES LA FORMULE EVASION  
+ INSTALLATION OFFERTEREABONNEZ-VOUS  
A VOTRE FORMULE15 JOURS  
OFFERTS\*\*

TOUT CANAL+

VOTRE NOUVELLE EMISSION DE TELE-REALITE

A PARTIR DU 7 JUIN SEULEMENT SUR **CANAL+ POP**

Les  
**REINES** du  
**SHOPPING**

\* Du 02 juin au 6 juillet, profitez du décodeur à 2000FCFA, parabole à 1000FCFA et installation offerte à partir de la formule Evasion dans la limite des stocks disponibles.  
\*\* Pour tout réabonnement à la dernière formule active, profitez de 15 jours offerts à TOUT CANAL+. Plus d'infos chez votre distributeur agréé ou au 36 555.

**36 555**  
(CÔUT D'UN APPEL LOCAL)

## BAMAKO-SÉNOU : LES DESSOUS DU TRAFIC SILENCIEUX DES DEVISES

Entre août 2024 et mai 2025, plus de 2,4 millions d'euros ont été saisis à l'aéroport international Modibo Keïta. Un phénomène révélateur d'un déséquilibre profond entre économie formelle, flux financiers illicites et souveraineté monétaire.

1

### CE QUE DIT LA LOI SUR LE TRANSPORT DES DEVISES

**Résidents maliens** : jusqu'à 2 millions FCFA (≈ 3 050 €) sans déclaration

**Au-delà** : déclaration obligatoire + justificatifs d'origine

**Tous les passagers** : déclaration dès 3 000 €, selon les règles UEMOA

**Non-résidents** : déclaration à partir de 200 000 FCFA (≈ 300 €)

**Sanctions** : saisie, amende, poursuites en cas d'infraction

2

### SAISIES MAJEURES (AOÛT 2024 - MAI 2025)

**18 nov. 2024** - 1 270 000 € : passager malien, deux paquets dissimulés

**12 août 2024** - 500 000 € : colis vers Brazzaville

**20 août 2024** - 70 000 € : vol pour Dubaï via Addis-Abeba

**26 mai 2025** - 580 150 € : bagages à destination d'Afrique centrale

**27 mai 2025** - 50 000 € : répartis entre cinq passagers pour La Mecque

**2025 (non précisé)** - 10 600 € : passager en transit

**Total saisi** : 2 480 750 € ≈ 1,63 milliard FCFA

3

### QUI TRANSPORTE CES DEVISES ?

- Hommes d'affaires et commerçants
- Pèlerins via agents de voyage
- Transitaires et intermédiaires
- Complices munis de badges

4

### RISQUES ASSOCIÉS

- Blanchiment d'argent
- Financement du terrorisme
- Évasion fiscale
- Déstabilisation monétaire
- Contournement du système bancaire

5

### RÉPONSE DES AUTORITÉS

- Profilage renforcé des passagers
- Renseignement économique ciblé
- Coopération avec Interpol et douanes étrangères
- Coordination par le Directeur Général de la Douane

6

### DONNÉES IMPORTANTES À RETENIR

- CENTIF-Mali, créée par la loi n°06-066 du 29 déc. 2006, traite les flux suspects
- L'économie informelle au Mali pèse plus de 50% du PIB
- Certaines sources estiment à plus de 10 milliards FCFA/mois les sorties non tracées

## RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ : OÙ EN EST LA MISE EN ŒUVRE ?

Plus d'une décennie après le déclenchement de la crise multidimensionnelle de 2012, le Mali poursuit sa quête de stabilité à travers une vaste Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS). Alors que les autorités de transition réorganisent les priorités sécuritaires depuis trois ans, quel est l'état d'avancement de la RSS ?

MOHAMED KENOUI

L'une des principales avancées de ces derniers mois est la réorganisation du dispositif institutionnel chargé de piloter la réforme. En mai 2024, le gouvernement de transition a adopté un nouveau décret redéfinissant les rôles et missions des structures en charge de la RSS. Ce texte a notamment officialisé la mise en place d'un Comité d'Orientation pour la RSS, tout en maintenant les autres composantes du cadre institutionnel de la RSS, notamment le Commissariat à la Réforme du Secteur de la Sécurité (CRSS) et les Comités consultatifs de sécurité (CCS), aux niveaux régional et communal. À ce jour, les CCS installés sont au nombre de 54, soit 16 au niveau régional et 38 dans les communes. Le CRSS, bras technique de la réforme, joue un rôle central dans la coordination intersectorielle. Il élabore les plans d'action, suit leur mise en œuvre et sert de point de convergence entre les ministères de la Défense, de la Sécurité, de la Justice et de l'Administration territoriale.



La RSS a été initiée depuis 2013 après le déclenchement de la crise multidimensionnelle.

décline en trois objectifs prioritaires : promouvoir la bonne gouvernance dans le secteur de la sécurité, renforcer les capacités de l'État à répondre aux attentes des populations en matière de défense, de sécurité et de justice et restaurer la confiance entre les populations et les institutions sécuritaires et judiciaires. Pour concrétiser ces ambitions, un plan d'action 2022-2024 a été conçu, prévoyant plusieurs actions-clés, à sa-

prise en compte des violences basées sur le genre dans les actions de sécurité publique. En théorie, tous les axes du plan d'action de la Stratégie nationale sont activés, mais leur mise en œuvre varie fortement selon les régions et les moyens disponibles. « L'évaluation du plan d'action 2022-2024 est en cours. Des experts travaillent avec tous les départements ministériels concernés pour établir un rapport qui sera bientôt disponible », affirme Sounkalo Togola, chargé de communication au CRSS.

**Défis persistants** Si la Réforme du Secteur de la Sécurité connaît des avancées notables, elle fait aussi face à certains obstacles majeurs de divers ordres. Dans les régions du nord et du centre, les groupes armés terroristes, les milices d'autodéfense, les trafiquants et les bandits compliquent davantage la mise en place des réformes. En outre, le processus de mise en œuvre de la RSS souffre d'une faible appropriation nationale, et l'inclusion de la société civile demeure insuffisante. En dehors de Bamako et des grandes villes, la popu-

**L'évaluation du plan d'action 2022-2024 est en cours. Des experts travaillent avec tous les départements ministériels concernés pour établir un rapport qui sera bientôt disponible.**

Ces ajustements visent à adapter la réforme aux réalités actuelles, marquées par la fin de l'Accord pour la paix et la montée en puissance des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) dans des zones naguère inaccessibles.

**Actions-clés** Adoptée en avril 2022, la Stratégie Nationale de la RSS est le principal document de référence. Elle se

voir la réforme de la formation des forces de sécurité, l'amélioration des équipements, la création de comités locaux de sécurité et la moralisation du recrutement dans les FDS. Par ailleurs, des efforts ont été déployés pour intégrer la dimension genre dans la réforme, à travers des programmes de sensibilisation, le recrutement de femmes dans les forces de sécurité et la

### EN BREF

#### ALLIANCE POLITIQUE AFRICAINE : L'AFRIQUE EN QUÊTE DE REPOSITIONNEMENT STRATÉGIQUE

« Place de l'Afrique dans un monde en mutation : enjeu d'un repositionnement stratégique et diplomatique ». C'est le thème de la 3ème conférence ministérielle de l'Alliance Politique Africaine (APA) qui s'est tenue à Lomé, au Togo, le 2 juin 2025. Plusieurs ministres des Affaires étrangères, dont ceux du Mali, du Niger et du Burkina Faso, regroupés au sein de l'AES, ont pris part à cette conférence qui vise à renforcer le rôle de l'Afrique sur la scène internationale et à affirmer ses propres aspirations dans la gouvernance globale. Dans la déclaration finale, les participants ont appelé les États africains à renforcer la confiance, la solidarité et la coopération militaire entre eux et ont encouragé l'Union africaine à jouer son rôle de coordination stratégique et à réviser sa doctrine en matière de défense et de sécurité. L'Alliance Politique Africaine a été créée à l'initiative du Togo, à l'issue d'une conférence ministérielle de haut niveau qui s'est tenue à Lomé le 3 mai 2023. ■ M.K

lation est peu informée et peu impliquée dans le processus, ce qui limite l'efficacité et la légitimité des réformes engagées.

En termes de perspectives, la RSS, jusque-là principalement axée sur les secteurs de la Défense, de la Sécurité et de la Justice, sera prochainement élargie à d'autres domaines. « Dans la nouvelle stratégie, nous allons élargir le champ vers d'autres départements tels que la Santé, l'Environnement, l'Éducation, la Culture et les Infrastructures et Transports, entre autres, pour mieux prendre en compte les préoccupations dans ces domaines », assure M. Togola. ■



ANDRÉ BOURGEOT

### « La souveraineté politique ne suffit plus »

Dans cet entretien, André Bourgeot, anthropologue reconnu et chercheur émérite au CNRS, revient sur les nouveaux rapports de force au Sahel. Il insiste sur la nécessité de souverainetés multiples - politique, économique, culturelle - et plaide pour des partenariats fondés sur le respect et la tolérance. Il analyse également les ressorts culturels profonds qui peuvent restaurer des coopérations équilibrées et durables.

PROPOS RECUEILLIS PAR MASSIRE DIOP

### Comment sécuriser des partenariats équitables pour l'Afrique ?

La question est complexe, car elle touche à la nature même des collaborations entre États. Mais, malgré les vicissitudes de l'histoire, il existe des dynamiques positives. Le Forum de Bamako, par exemple, créé il y a 25 ans, incarne un espace de dialogue fédérateur qui a dépassé les clivages historiques. Il a engendré ce que j'appelle un « esprit Bamako », porté par des « amis du Mali » qui œuvrent dans la convivialité, sans hiérarchie ni exclusion. C'est une plateforme informelle où se développent le respect mutuel, la

tolérance et la reconnaissance de l'autre dans sa différence. Et ce sont ces ingrédients-là, humains et symboliques, qui rendent les partenariats plus solides et durables. Le Forum s'impose comme un espace non gouvernemental où l'informel joue un rôle essentiel dans la consolidation de partenariats humains.

### Quelle place pour les sociétés civiles sahéniennes dans cette dynamique ?

Elles ont émergé depuis une quinzaine d'années et gagnent en influence. Elles savent se faire entendre, sans forcément se rattacher à des partis politiques. Cette posture « non partisane » est à la fois ambiguë et puissante. Elle permet aux sociétés civiles d'exprimer des aspirations collectives, d'agir pour le bien commun, sans être instrumentalisées. Leur rôle est devenu central, car elles incarnent une autre forme de légitimité sociale. Leur efficacité repose aussi sur leur proximité avec les réalités de terrain, loin des logiques partisanes ou institutionnelles.

### Les États sahéniens peuvent-ils encore rester maîtres de leurs choix ?

Depuis quatre ou cinq ans, on assiste clairement à une affirmation de la souveraineté politique dans des pays comme le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad. Mais cette souveraineté ne suffit plus. Elle doit s'élargir aux domaines culturel, économique et diplomatique. Il faut aussi repenser les relations internationales. Dans le cas du Mali et de la France, les relations ne sont pas rompues, puisque les chargés d'affaires sont toujours en poste. Je crois à un retour possible à des relations apaisées. Les peuples n'ont jamais rompu le dialogue. Le respect mutuel, les complicités humaines, peuvent favoriser une nouvelle ère de coopération, plus équilibrée, fondée sur l'écoute et la réciprocité. Cette réinvention des rapports passe par une écoute sincère et la reconnaissance des nouvelles légitimités politiques. ■



Protégez votre réseau grâce à nos solutions assurées.



20 28 00 00  
www.afribone.com



## RAFFINERIE D'OR : UNE NOUVELLE ÉTAPE VERS LA RÉALISATION

Une nouvelle étape a été franchie dans la réalisation de la raffinerie d'or du Mali. Les textes autorisant la participation de l'État au capital social de la Société de Raffinerie d'Or du Mali, ainsi que ses modalités, ont été adoptés lors du Conseil des ministres du 28 mai 2025. La voie vers une meilleure valorisation des ressources aurifères est ouverte, bien que sa concrétisation impose plusieurs mesures.

FATOUMATA MAGUIRAGA

L'installation de la raffinerie est l'une des meilleures décisions que l'État ait prise en matière d'exploitation minière, estime Djibril Diallo, géologue. Plusieurs décennies après le début de l'exploitation industrielle, le Mali, troisième producteur d'or n'a pas de contrôle sur l'or exporté à l'état brut. Ce que l'installation de la raffinerie permettra de corriger. Pour rendre l'or raffiné plus attractif, M. Diallo suggère la suppression de la TVA de 18% sur l'or raffiné. En outre, après raffinage, l'État peut récupérer

**Capacité :**  
200 tonnes par an

**Participation de l'État :**  
62%

**Emplois directs et indirects estimés :** Entre  
12 000 et 18 000

dividendes en nature et constituer une réserve stratégique. Indispensable pour tout pays producteur, la raffinerie peut être rentable, grâce à une bonne gouvernance. Elle permettra également de récupérer les sous-produits de l'or.

**Préalables nécessaires** Selon l'accord signé avec la société russe Yadrin pour la construction de la raffinerie, l'État malien détiendra 62% du capital social. Au-delà de la valorisation des ressources aurifères, ce projet d'envergure est aussi destiné à rayonner au niveau



La Raffinerie d'or du Mali verra bientôt le jour.

régional. Il contribuera à dynamiser la chaîne de valeur régionale de l'or et à rééquilibrer les échanges en limitant les sorties de devises et la dépendance vis-à-vis des places internationales. Toutefois, sa réalisation suppose la mise en œuvre de certains prérequis. Parmi eux figure la nécessité d'instaurer un cadre fiscal incitatif et

progressif à même d'encourager les compagnies minières à raffiner localement leur production. Pour garantir l'alignement des intérêts, Harouna Niang, ancien ministre de l'Industrie, propose une structure de gouvernance partagée, ainsi qu'un dispositif de certification pour garantir la qualité et la traçabilité du produit fini. La faisabilité du projet dépendra également de l'accès à une énergie fiable.

dra également de l'accès à une énergie fiable.

Outre la forte demande en énergie, la rentabilité d'une telle infrastructure justifie davantage de précautions. La réalisation de la raffinerie en plus de garantir le contrôle sur la production, pourrait permettre d'avoir les chiffres réels, l'estimation pouvant atteindre 150 tonnes par an, selon certains experts. Une augmentation des revenus miniers est certes nécessaire, mais il faut une réorientation des investissements pour garantir l'après mine.

Actuellement, selon l'organisation Swissaid, quatre raffineries dans le monde assurent à elles seules le traitement de 66% de l'or industriel. Elles sont situées en Afrique du Sud, en Suisse et en Inde. ■

### EN BREF

#### OCLEI : UN BILAN MITIGÉ

Le Président de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite (OCLEI) a présenté le bilan de son institution après huit années de mandat. Il dénonce des lacunes juridiques et un recul des déclarations de biens. Au terme de huit années d'existence, l'organisme de lutte contre l'enrichissement illicite a présenté son bilan final. De 2017 à nos jours, l'OCLEI a traité 63 dossiers de corruption sur une centaine reçue, pour un montant cumulé de 32 milliards de francs CFA. Ces affaires concernent environ 40 personnes et impliquent l'identification de 500 biens immobiliers. Le rapport relève une baisse importante des déclarations, passant de 629 en 2018 à 60 en 2022 et 2023, soit une chute de 90,46%. Cette baisse inquiétante avait déjà été signalée par l'institution dans un rapport précédent. L'OCLEI indique avoir enregistré 2 000 déclarations de biens depuis sa création, grâce à un protocole de coopération avec la Cour suprême. L'office a par ailleurs signé 12 accords bilatéraux pour faciliter la surveillance des flux d'investissements à l'étranger. Il a mobilisé 15 milliards de francs CFA et conduit 7 études sur les mécanismes de prévention et de transparence. ■

## TARTOP Plus de 200 milliards FCFA attendus aux Impôts

Le Conseil national de transition (CNT) a adopté, lors de sa séance plénière du 29 mai 2025, deux ordonnances modifiant le Code général des Impôts afin d'améliorer le potentiel fiscal des secteurs des télécommunications et des mines. L'Ordonnance N°2025-006/PT-RM du 7 février 2025 et l'Ordonnance N°2025-015/PT-RM du 17 mars 2025 modifient la Loi n° 06-067 du 29 décembre 2006 relative au Code général

des Impôts. Ces textes visent à renforcer les recettes fiscales issues des Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), secteur en forte croissance depuis vingt ans. Le principal changement concerne la Taxe sur l'Accès au Réseau des Télécommunications ouvert au Public (TARTOP), dont le taux passe de 5% à 7%. Cette hausse porte le taux global des taxes spécifiques appliquées au sec-

teur à 10% au Mali, un niveau comparable à ceux observés dans plusieurs pays de la région : 7% au Togo, 8% au Sénégal, 9% au Niger, 10% au Bénin, 10,5% au Burkina Faso et 11,2% en Côte d'Ivoire. Cette mesure devrait générer des recettes annuelles supplémentaires estimées à 12,819 milliards de francs CFA. Les recettes de la TARTOP ont déjà progressé de 25,688 milliards en 2020 à 35,627 milliards en 2024, soit une crois-

sance de 38,69%. En 2024, la contribution des sociétés de télécommunications aux recettes fiscales nationales s'est élevée à 205,381 milliards de francs CFA, témoignant de l'importance économique croissante du secteur. Ces réformes fiscales s'inscrivent dans une stratégie globale visant à optimiser les ressources publiques tout en accompagnant le développement des secteurs-clés de l'économie malienne. ■ F.M

**MALI INNOV**

CHAQUE JEUDI  
**19H15**

**TM1**  
La télé qui vous allume !

## 2024 - 2025 : UNE ANNÉE SCOLAIRE ÉPROUVÉE MAIS BOUCLÉE

Démarrée avec un mois de retard, l'année scolaire 2024 - 2025 s'annonçait pleine de défis. Cependant, à quelques jours de la fermeture des classes, le bilan s'avère plutôt positif pour les acteurs du secteur. Hormis les difficultés persistantes dans l'enseignement catholique qui restent à résoudre, l'année a globalement tenu ses promesses.

FATOUmata MAGUIRAGA



L'année scolaire 2024-2025 s'est globalement bien déroulée.

C'est une année presque ordinaire qui s'achève, marquée par la tenue des examens de fin d'année. Après les épreuves du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP), du 19 au 24 mai 2025, celles du Diplôme d'Études Fondamentales (DEF) se sont déroulées du 2 au 4 juin, couronnant ainsi une année débutée en retard en raison des inondations massives enregistrées pendant l'hivernage. Les inquiétudes initiales semblent donc dissipées. Sur le plan pédagogique, 90 à 95% des programmes ont été exécutés, se réjouit un enseignant. « Malgré le retard d'un mois dû aux inondations en début d'année, les enseignants se sont pleinement investis pour achever les programmes dans les délais et assurer une bonne compréhension des contenus par les élèves », ajoute Sibiry Kanté, Coordinateur du Syndicat national de l'éducation de

base (SYNEB) Rive gauche.

**Leçons à tirer** Bien que le parcours n'ait pas été sans obstacles, les responsables de l'enseignement catholique se réjouissent d'avoir pu mener l'année scolaire à terme. Une année cependant marquée « par des situations qui continuent d'être déplo-

**Malgré le décalage d'un mois dû aux inondations en début d'année, les enseignants se sont pleinement investis pour achever les programmes.**

rées », explique David Togo, Secrétaire général du Syndicat des travailleurs de l'enseignement privé catholique (Syntec) Diocèse de Bamako. Depuis novembre, trois arrêts de travail ont été observés, principalement dus à des retards dans le paiement des salaires.

Ce n'est qu'en mai que les salaires ont été réglés avant le 10 du mois, précise-t-il. Malgré ces perturbations, l'année scolaire n'a pas été véritablement compromise, une course contre la montre ayant été lancée pour rattraper le temps perdu. Le syndicat, bien que ses droits n'aient pas été entièrement respectés, a continué à dispenser les cours pour ne pas pénaliser les élèves, ajoute le responsable syndical. La situation de l'enseignement catholique reste néanmoins délicate, en raison de la décision de l'État de suspendre les subventions. Les acteurs du secteur se préparent à un changement de système, avec le risque de vagues de licenciements. « Nous sommes tous exposés à cette éventualité », s'alarme M. Togo. Ainsi, malgré une rentrée tardive, le bilan général de

l'année est jugé positif. Les premières épreuves du DEF, jugées accessibles par les élèves, constituent un motif de satisfaction, même si la question du déroulement de l'année scolaire prochaine reste ouverte et suscite de nombreuses préoccupations. ■

### EN BREF

#### DEF 2025 : FUITE DU SUJET DE MATHÉMATIQUES



Les épreuves du Diplôme d'études fondamentales (DEF), démarrées dans le calme ce 2 juin 2025, ont été perturbées par une fuite du sujet de Mathématiques. Une fuite générale rapidement circonscrite. Dans la nuit du lundi au mardi, deuxième jour des épreuves consacré aux Mathématiques et à la biologie, une fuite globale du sujet de mathématiques a été constatée par plusieurs présidents de centre. Alors que la première journée s'était déroulée dans le calme, cette nouvelle menaçait la sérénité de l'examen. Selon plusieurs responsables de centres, la fuite a été observée à travers tout le pays. Les épreuves de mathématiques, les seules de la matinée, ont donc dû démarrer avec deux heures de retard, soit à 10 heures au lieu de 8 heures. Les sujets ont donc été changés, et les élèves ont pu plancher sur les nouveaux thèmes. Après le démarrage des épreuves, les superviseurs au niveau de la Présidence de la République et du Conseil national de transition, ainsi qu'auprès des acteurs de l'éducation, ont fait le tour de plusieurs centres pour s'assurer du bon déroulement des épreuves. L'épisode n'a pas entamé la détermination des élèves, qui ont continué à travailler sur les questions à leur portée, témoigne un enseignant. Il faut rappeler que cette année, 350 409 candidats, dont 173 767 filles, sont inscrits et composent dans 1 842 centres. Le camp des réfugiés maliens de Bassikounou en Mauritanie accueille 233 candidats. ■

### ÉCHOS DES RÉGIONS

#### KOULIKORO : PLUS DE 2 000 CAS DE VBG EN UN AN

De janvier à décembre 2024, 2 135 cas de Violences Basées sur le Genre ont été enregistrés à Koulikoro, selon la Direction régionale de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille. En tête de ces violences, on dénombre 954 cas d'agressions physiques, 61 agressions sexuelles et 8 cas de viols. Ces incidents ont été pris en charge à travers 92 soins médicaux, 32 accompagnements psychosociaux, 8 appuis juridiques et 16 soutiens en activité génératrice de revenus. La problématique reste préoccupante au Mali et est exacerbée par le conflit, l'instabilité et les inégalités structurelles. C'est à travers une approche concertée, basée sur la prévention, l'atténuation et la prise en charge, que les acteurs intègrent la lutte dans les interventions humanitaires envers les personnes vulnérables. ■

## GUERRE EN UKRAINE : L'IMPASSE DIPLOMATIQUE

Un second round de négociations s'est tenu le 2 juin dernier à Istanbul entre la Russie et l'Ukraine, plus de trois ans après le début du conflit. Si un accord humanitaire a été conclu, les divergences politiques majeures demeurent.

MASSIRÉ DIOP



La Russie et l'Ukraine sont en guerre depuis février 2022.

Sous médiation turque, les délégations russe et ukrainienne ont convenu de l'échange de 6 000 soldats morts, des soldats de moins de 25 ans et des blessés graves. Aucune avancée n'a été enregistrée sur les sujets cruciaux : cessez-le-feu, retrait des troupes, statut des territoires occupés. Moscou réclame la neutralisation militaire de l'Ukraine, la fin de l'aide occidentale et la reconnaissance de l'annexion de quatre oblasts. Kiev, de son côté, exige un retrait total des troupes

russes comme condition préalable. La Russie a refusé un cessez-le-feu inconditionnel et a demandé une semaine pour répondre à la proposition ukrainienne, incluant une nouvelle réunion entre le 20 et le 30 juin. Pendant ce temps, la violence sur le terrain s'intensifie. L'Ukraine a lancé fin mai « l'Opération Pavutyna », une série de frappes de drones ayant détruit 41 bombardiers russes, pour un coût estimé à 7 milliards de dollars. Cette attaque coordonnée, incluant des bases jusqu'en Sibé-

rie, a été qualifiée « d'historique » par des experts militaires. En représailles, Moscou a tiré 479 projectiles en 2 jours. Le bilan fait état de 12 civils tués et plus de 60 blessés. Par ailleurs, une frappe russe a tué 12 soldats ukrainiens lors d'un entraînement, tandis que 2 ponts stratégiques en Russie se sont effondrés, provoquant au moins 7 morts et de nombreux blessés. Depuis l'invasion du 24 février 2022, plus de 40 000 civils ont été tués. L'Ukraine a perdu 20% de son territoire et 10 millions de personnes sont déplacées ou réfugiées. Malgré 400 milliards de dollars d'aide internationale, dont 118 milliards venus de Washington, la situation est gelée. La Russie a récemment accru ses gains territoriaux, avec plus de 5 000 km<sup>2</sup> conquis en un an, concentrés notamment dans la région de Donetsk.

Zelensky appelle à un sommet trilatéral avec Poutine et Trump, mais seul ce dernier s'est dit « prêt à envisager une médiation ». Moscou garde le silence. L'Ukraine montre qu'aucune guerre asymétrique ne se résout par la seule force. Supériorité aérienne, appuis extérieurs, sanctions ou occupation, rien n'a suffi à imposer la paix. Maintenir des canaux diplomatiques, aussi fragiles soient-ils, reste une exigence stratégique. ■

### UNE SEMAINE DANS LE MONDE

#### Océans : l'alerte de Nice sur les terres et les eaux

Du 9 au 13 juin 2025, Nice accueille la troisième Conférence des Nations unies sur l'Océan, co-organisée par la France et le Costa Rica. L'événement dévoile deux menaces étroitement liées au réchauffement climatique, à savoir la montée des eaux et l'enfoncement des terres. Le niveau moyen des océans s'élève désormais de 4,5 mm par an, soit plus du double du rythme observé en 1993. Cette hausse s'explique par la fonte des glaciers et la dilatation thermique des masses océaniques. En parallèle, l'exploitation excessive des nappes phréatiques fait s'enfoncer les terres sur plus de 6 millions de km<sup>2</sup> dans le monde, accentuant les risques d'inondation. Même loin des côtes, ces déséquilibres touchent des zones intérieures fragiles. Leurs effets sur les ressources en eau, les terres cultivables et les déplacements de populations soulignent l'ampleur du défi. À Nice, l'appel est clair : sans action globale, les transformations invisibles sous nos pieds et au-delà de nos rivages pourraient devenir irréversibles. ■

## Maroc Le Royaume-Uni soutient le plan d'autonomie pour le Sahara occidental

Le Royaume-Uni a officiellement exprimé son soutien au plan d'autonomie proposé par le Maroc pour le Sahara occidental, le qualifiant de « solution la plus crédible, viable et pragmatique » pour résoudre le conflit de longue date. Cette annonce a été faite par le ministre britannique des Affaires étrangères, David Lammy, lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue marocain, Nasser Bourita, à Rabat, le 1er juin. Le plan présenté par le Maroc en 2007 propose une autonomie limitée pour le Sahara occidental, sous souveraineté marocaine. Le Royaume-Uni rejoint ainsi les États-Unis et la France, membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, qui ont égale-

ment exprimé leur soutien à cette initiative. L'Algérie, principal soutien du Front Polisario, a vivement réagi à cette annonce, exprimant son regret et qualifiant le plan marocain de « vide de contenu » et incompatible avec une résolution sérieuse du conflit. Le processus de référendum prévu par l'ONU pour déterminer le statut du Sahara occidental est en suspens depuis des années, sans date fixée en raison de désaccords persistants sur les critères d'éligibilité des électeurs. La situation demeure complexe, avec des positions divergentes au sein de la communauté internationale concernant l'avenir du Sahara occidental. ■

## RDC - MALI : UN MATCH AMICAL AUX ALLURES DE TEST

Les Aigles du Mali croisent le fer avec les Léopards de la RDC au Stade de La Source, à Orléans, le 5 juin 2025, dans un match amical. Bien que disputée hors cadre compétitif, cette rencontre est importante pour les hommes de Tom Saintfiet, à trois mois de la reprise des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026.

MOHAMED KENOVI



Les Aigles du Mali lors d'une séance d'entraînement le 2 juin 2025 à Orléans.

Le sélectionneur belge du Mali a dévoilé une liste de 23 joueurs le 27 mai 2025, mêlant cadres expérimentés et jeunes talents prometteurs. Aux côtés des habitués de la sélection, à l'instar de Djigui Diarra, Yves Bissouma, Mohamed Camara, Aliou Dieng et Kamory Doum-

bia, cinq nouveaux joueurs rejoignent pour la première fois le nid des Aigles. Il s'agit du gardien de but Lassine Diarra, 22 ans, qui évolue à Lyon, des milieux de terrain Kaillou Sidibé et Moussa Diakité, âgés de 26 et 21 ans, qui jouent respectivement à Guingamp en France et à Cadix

en Espagne, du latéral droit de 25 ans de Leicester City, Woyo Coulibaly et du jeune attaquant de 22 ans Gaoussou Diarra, évoluant à Istanbulspor, en Turquie.

**Un test grandeur nature** Pour Tom Saintfiet, ce match représente une opportunité de tester des combinaisons tactiques, d'intégrer de nouveaux joueurs et de renforcer la cohésion de l'équipe avant les échéances cruciales de septembre. Après six journées disputées, le Mali n'est que quatrième de son groupe qualificatif pour la Coupe du Monde 2026, avec 9 points, derrière le Ghana (15 pts), les Comores (12 pts) et Madagascar (10 pts). Ce classement préoccupant impose un parcours sans faute lors des quatre derniers matchs, où les Aigles devront affronter successivement les Comores, le Ghana, le Tchad et Madagascar. Le moindre faux pas serait synonyme d'adieu au rêve mondialiste. Dans ce contexte, le duel amical face à la RDC prend une dimension stratégique. Les Léopards, premiers de leur groupe et en confiance, représentent un adversaire idéal pour jauger la solidité mentale et tactique des Aigles.

Plus qu'un simple galop d'essai, ce match doit servir à affiner les schémas de jeu, tester les associations et, surtout, envoyer un signal fort : celui d'un Mali déterminé à ne pas manquer une fois de plus le train du Mondial, même si le pays n'a plus totalement son destin en main dans cette course à la qualification. ■

## Basketball masculin Le CRB Tombouctou Champion du Mali

Pour la première fois dans l'histoire du basketball malien, un club régional s'adjuge le trophée national. Le Club Régional de Basketball de Tombouctou (CRBT) a décroché le sacre le 2 juin 2025 face au Stade Malien de Bamako, au terme d'un match 5 des playoffs haletant (50 - 47). Lors des playoffs, qui ont débuté le 28 mai dernier, les joueurs de la Cité des 333 Saints se sont d'abord inclinés lors du premier match avant de revenir dans la série avec deux victoires lors des deuxième et troisième journées. Ils ont ensuite laissé le Stade Malien recoller lors du match 4, s'inclinant d'un petit point (61 - 60). Avec ce sacre, le CRBT ne décroche pas seulement un titre, mais il brise un plafond de verre et entre dans une nouvelle dimension. Le club représentera le Mali à la prochaine édition de la Basketball Africa League. ■ **M.K**



### CARTONS DE LA SEMAINE

**Le Paris Saint-Germain** a remporté la Ligue des Champions pour la 1ère fois le 31 mai 2025. Il est venu à bout de l'Inter Milan 5 à 0 et devient le 2ème club français à remporter la « Coupe aux grandes oreilles », après l'Olympique de Marseille en 1993.

Les « **Enhanced Games** », compétition de natation controversée où le dopage est autorisé, ont été interdits le 3 juin 2025 par World Aquatics. La Fédération internationale de natation a annoncé que les participants à cet événement seront bannis de toute compétition.

Donnez votre avis sur **Journal du Mali**

## SANKÉ-MÔ 2025 : ENTRE ENRACINEMENT CULTUREL ET DYNAMISME RÉGIONAL

Du 4 au 20 juin 2025, la ville de San accueille une édition majeure du festival Sanké-mô, inscrite dans l'Année de la Culture et marquant un moment fort pour la Confédération des États du Sahel (AES). Cet événement millénaire célèbre la pêche rituelle dans la mare Sanké et promeut l'unité, la mémoire et le développement régional.

MASSIRÉ DIOP



Cette année la pêche collective dans la mare sacrée Sanké aura lieu le 12 juin 2025.

Vielle de 625 ans, la fête traditionnelle du Sanké-mô célèbre la pêche collective dans la mare sacrée Sanké, un rituel chargé de spiritualité, d'identité et de mémoire. Le thème retenu pour cette édition, « Festival Sanké-mô, notre identité culturelle, d'unité, de cohésion et de développement dans la Confédération des États du Sahel (AES) », reflète l'ambition de renforcer les liens culturels et sociaux dans un contexte régional marqué par des enjeux politiques et économiques majeurs. L'ouverture officielle s'est déroulée le mercredi 4 juin, avec une série d'activités cultu-

relles, artistiques et éducatives sur plusieurs sites historiques, dont la mare Sanké, les villages de Terekoungo et Parana, ainsi que les bois sacrés. Le point d'orgue sera la traditionnelle pêche collective, programmée pour le jeudi 12 juin, accompagnée de rituels anciens tels que le « Mugu Fara ». Le festival propose également une semaine culturelle communale mêlant musique, sketches, conférences, concerts de balafons, luttes traditionnelles et défilés de charrettes. Une foire économique valorisera les semences locales, les produits agricoles et l'artisanat des pays membres de

l'AES, tandis que des campagnes de sensibilisation porteront sur la paix, la santé, la citoyenneté, la lutte contre les drogues et les violences basées sur le genre.

**La mairie à la manœuvre** Organisé par la mairie de San sous la direction de la Maire Mme Félicité Diarra, le Sanké-mô 2025 mobilise une large palette d'acteurs : populations locales, diaspora, autorités traditionnelles, associations, partenaires techniques, ONG et bailleurs. Sept commissions spécialisées pilotent la logistique, la sécurité, la culture, la communication et la gestion des ressources. Les résultats attendus sont ambitieux, comme renforcer la cohésion dans l'espace AES, valoriser durablement le patrimoine Marka, dynamiser l'économie locale à travers des activités génératrices de revenus et promouvoir un message fort d'unité culturelle au cœur du Sahel. Pour assurer la réussite de ce grand rendez-vous, la mairie de San lance un appel à la contribution de tous - populations, collectivités, partenaires et mécènes - via dons, partenariats ou appuis logistiques. Une couverture médiatique nationale et internationale de l'événement est prévue.

Le Sanké-mô 2025 s'affirme ainsi comme un moment-clé de rassemblement, de transmission et d'espoir pour une région en quête de paix et de développement durable. ■

### INFO PEOPLE

**SALIF KEITA : YAMORÉ COURONNÉ À PARIS**



À 75 ans, la légende vivante de la musique malienne Salif Keita continue de faire vibrer la planète. Le 28 mai 2025, à Paris, dans les studios d'Universal Jazz France, l'artiste a reçu un Disque d'Or et un Double Disque de Diamant pour sa chanson mythique Yamoré, en duo avec Cesária Évora. Sorti en 2002, ce titre transcende les générations et les frontières. Avec plus de 100 millions de streams cumulés toutes plateformes confondues, Yamoré incarne une Afrique digne, universelle, profondément humaine. Ce triomphe consacre l'héritage musical de Salif Keita, connu pour son engagement en faveur des albinos et des droits culturels. Il prouve qu'une œuvre enracinée peut aussi être intemporelle.

**FLOBY STAR INCONTESTÉE DES FAMA AWARDS 2025**



Le 30 mai 2025, lors de la 10<sup>ème</sup> édition des FAMA Music Awards, Floby a été sacré meilleur artiste de l'année du Burkina Faso, confirmant sa suprématie sur la scène musicale burkinabè. Acclamé par le public, l'auteur de Wend'so et Yamb Sabaab a aussi remporté les prix des meilleur clip, meilleur album et chanson de l'année. En véritable showman, il a électrisé la salle du Palais des Sports de Ouaga 2000. Ce sacre récompense près de 20 ans de carrière, une constance artistique et une capacité rare à fédérer toutes les générations. Floby, surnommé le « King Zodanga », s'impose désormais comme une icône régionale incontournable, même au delà du Faso.

www.journaldumali.com  
**Journal du Mali**  
L'hebdo

**Directeur de publication :**  
Mahamadou CAMARA  
mcamara@journaldumali.com

**Directrice déléguée :**  
Aurélien DUPIN  
aurelie.dupin@journaldumali.com

**Rédacteur en chef :**  
Massiré DIOP

**Secrétaire de rédaction :**  
Ramata DIAOURÉ

**Rédaction :**  
Mohamed KENOVI - Fatoumata MAGUIRAGA

**Photographie :** Bakary E. DAOU

**Infographiste :** Marc DEMBÉLÉ

**JOURNAL DU MALI L'HEBDO**, édité par IMPACT MÉDIA Presse.  
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badenya, près MÆVA Palace - Bamako  
Tél : +223 20 23 00 66  
www.journaldumali.com  
contact@journaldumali.com

**TM1**

La télé qui vous allume !

**KOMBEYE!**



**CHAQUE SAMEDI | 20H15**

**INFO • CULTURE • DIVERTISSEMENT**